



International Journal of Languages' Education and Teaching
Volume 5, Issue 3, September 2017, p. 301-309

Received	Reviewed	Published	Doi Number
15.06.2017	18.07.2017	27.09.2017	10.18298/ijlet.1802

Learner Autonomy in Foreign Language Teaching

Halil AYTEKİN¹

ABSTRACT

Since a few years, the autonomy, in other words, self-government has started to be used frequently in the science of the education and teaching. Then, the autonomy shows the capacity to take responsibility during teaching. A person who takes this responsibility has the opportunity to act self-directed autonomously within the purpose of learning. But these does not mean that learners can achieve autonomous learning. In this process, the learners learn themselves. But that does not mean he's alone. After setting goals for the learner, the teacher should give him autonomous freedom of learning in an open and social environment to reach these goals. In this case, the factors have a decisive role in the outcome, such as age, the motivation of the learner. The learner sets his goals and learning strategies thanks to his own consciousness in order to develop the autonomy particular to the language. The learner has to determine the place of learning and has to plan his working time to reach his goal. At the same time, he should also know his own way of learning. In the end, he should answer this question: In which conditions did my learning become most effective? The autonomy allows the learner to know how to evaluate his/ her own performance and to evaluate the effectiveness of the learning being followed. In this study, we will present the autonomy of the learner, the role of the teacher and the criterion for learning autonomy.

Key words: Autonomy, learning, teacher, teaching foreign languages, self-learning, self-evaluation

L'autonomie De L'apprenant En Didactiques Des Langues Etrangeres

RESUME

Depuis quelques années, le terme "autonomie" est souvent utilisé dans la pédagogie et les sciences didactiques. L'autonomie désigne donc la capacité d'assumer la responsabilité au cours de l'apprentissage. Celui qui prend cette responsabilité dispose de la possibilité de s'auto-diriger, d'agir de façon autonome dans le but d'apprendre. Cependant, on ne peut pas dire que tous les apprenants atteignent l'autonomie. En effet, il s'agit de différents degrés d'autonomie. Dans ce processus, l'apprenant apprend soi-même. Mais cela ne veut pas dire qu'il est seul. L'apprentissage autonome exige une relation entre le professeur et l'élève ou l'apprenant. Après avoir fixé un objectif pour un apprenant, l'enseignant doit lui donner la liberté d'apprendre de façon autonome, dans un milieu ouvert et social afin qu'il puisse atteindre ses objectifs. Certains facteurs comme l'âge, les objectifs ou la motivation de l'apprenant ont un rôle déterminant sur le résultat. L'autonomie dans l'apprentissage des langues étrangères est désormais devenue une capacité à acquérir. Pour développer son autonomie langagière, l'apprenant détermine, grâce à l'auto-conscience, ses objectifs et stratégies d'apprentissage. Afin d'atteindre son objectif, l'apprenant doit indiquer le lieu d'apprentissage et planifier son temps de travail. Il doit également savoir son propre style d'apprentissage. A la fin, il doit répondre à cette question suivante: Dans quelle circonstance mon apprentissage a-t-il été le plus efficace? Car l'autonomie permet à l'apprenant de savoir juger ses performances et évaluer l'efficacité d'apprentissage poursuivi. Dans ce travail, nous allons mettre en évidence l'autonomie de l'apprenant, le rôle de l'enseignant et les critères nécessaires pour l'autonomie de l'apprentissage

Mots clés: Autonomie, apprenant, enseignant, didactique des langues, apprendre soi-même, auto-évaluation.

¹ Doç.Dr. Ondokuz Mayıs Üniversitesi, haytekin@omu.edu.tr

1. Introduction

L'idée de l'autonomie dans l'apprentissage remonte, en effet, à l'époque moderne. Son rôle dans le processus de formation a été abordé au cours du XVIII^e siècle par certains penseurs parmi lesquels nous pouvons citer: Augustin, Montaigne, Descartes. A partir du XX^e siècle, l'autonomie est devenue l'une des choix la plus remarquable dans le système éducatif. Mis en pratique ainsi par plusieurs pédagogues, ce nouveau concept a trouvé son écho dans le processus de toute formation. Ainsi, l'autonomie qui se construit au fil du temps est un processus déterminant de l'apprentissage qui sert à l'acquisition de savoirs et de savoir-faire. Elle permet à l'apprenant d'apprendre soi-même.

Après avoir fait un petit aperçu historique, il serait utile de définir l'autonomie. Le terme "autonomie" est fréquemment utilisé dans les oeuvres pédagogiques et didactiques dans les dernières décennies. Le dictionnaire du *Petit Robert* définit l'autonomie comme étant le "droit pour l'individu de déterminer librement les règles auxquelles il se soumet" (Robert, 1993:163). L'autonomie désigne donc la capacité d'assumer la responsabilité du processus d'apprentissage. L'autonomie de l'apprenant se révèle quand l'apprenant reconnaît qu'il est responsable de son apprentissage. Cette responsabilité donne à l'apprenant l'occasion de s'auto-diriger, d'agir de façon autonome dans le but d'apprendre. En effet, l'autonomie est de travailler seul et de prendre ses propres décisions. On peut considérer cette notion comme une capacité qui doit se développer chez l'apprenant. Comme elle est caractérisée par la capacité de faire ses propres choix, d'agir, accepter ou refuser en fonction de sa décision. Cette capacité de se gouverner soi-même nous pousse à penser que l'autonomie est en même temps un synonyme de liberté. Dans ce travail, nous allons nous focaliser sur l'autonomie et celle de l'apprenant? Alors, qui est l'apprenant? L'apprenant est une personne qui s'occupe de son apprentissage. Lors de son apprentissage, cette personne participe activement aux discussions, aux activités individuelles ou en groupe. L'apprenant respecte les autres. Il est capable de trouver des méthodes qui lui permettent d'assimiler les nouvelles structures propres à la langue et il peut évaluer son processus d'apprentissage et les résultats obtenus. Voyons maintenant comment l'apprenant acquiert son autonomie.

2. L'autonomie de l'apprenant

On peut dire que l'apparition du concept de l'autonomie dans les préoccupations éducatives et particulièrement en didactiques des langues, résulte d'un ensemble de courant de pensée dans les domaines philosophiques, psychologiques, sociologiques et politiques. Ces évolutions ont influencé la pratique de l'autonomie dans l'enseignement. La notion de l'autonomie entre dans le domaine de l'apprentissage des langues grâce au projet de langues du Conseil de l'Europe. A la suite de l'accroissement des centres de ressources en langue, l'autonomie suscite un grand intérêt. A l'origine de cette expansion de l'apprentissage des langues, il est possible de marquer de certains facteurs qui ont joué et jouent encore un rôle important. Ce sont l'émergence des mouvements minoritaires, le développement des sciences du langage, l'apport de la psychologie cognitive, le développement de technologies nouvelles, le tourisme et l'internationalisation du commerce et de l'éducation. Face à ces mutations, il fallait donc trouver une solution pour dispenser un enseignement plus personnel.

Ce terme inclut certains concepts comme l'autodidaxie (apprentissage individuel tout à fait isolé) et l'apprentissage autonome hétérodirigé (apprentissage autonome d'un apprenant au sein d'un groupe). L'autonomie qui peut être considérée comme capacité à apprendre est donc la capacité de

prendre en charge son propre apprentissage. Cette capacité n'est pas innée, elle doit s'acquérir. Prendre en charge son apprentissage, c'est avoir la responsabilité, et l'assumer de toutes les décisions concernant la détermination des objectifs, la définition des contenus et des progressions, la sélection des méthodes et techniques à mettre en œuvre, le contrôle du déroulement de l'acquisition et l'évaluation de l'acquisition (Web,1).

L'autonomie n'est pas une méthode unique sur le plan pédagogique mais une modalité d'apprentissage qui donne aux apprenants les moyens de leur autonomie. Cette autogestion consiste à se fabriquer ses propres lois et à agir librement. L'apprenant est centré sur lui-même. L'autonomie ne doit être considérée comme liberté absolue ou bien une formation isolée. Elle n'est ni auto-instruction, ni un apprentissage sans avoir recours à un enseignant. Pour Descombes, l'individu indépendant est placé dans une situation où il exerce une liberté de décision et d'action au cours de laquelle il applique ses propres règles, utilise les ressources à sa disposition pour atteindre des objectifs qui lui sont personnels. C'est la conception de la liberté exercée avec un minimum de contraintes extérieures. Au contraire, le sujet autonome accepte d'être subordonné à une loi et à des règles qui l'entraînent à vivre avec les autres, en harmonie ou en tension, mais dont les intentions, les actions et leurs conséquences sont toujours situées dans son environnement social et culturel. L'autonomie suggère de fait un accord, une négociation avec le milieu social environnant (Web, 2). Le sujet autonome n'est donc pas un être isolé, replié sur lui-même, travaillant seul avec ses propres moyens, afin de satisfaire ses désirs ou ses ambitions. Il est un être social et responsable de ses actes aux yeux des autres.

Un jeune apprenant dispose de deux types d'autonomie: l'autonomie générale, l'autonomie langagière. L'autonomie générale est basée sur la capacité de l'apprenant à prendre des initiatives dans la vie quotidienne aussi bien qu'en milieu scolaire. Quant à l'autonomie langagière, elle repose sur sa capacité à oser formuler des énoncés en français langue seconde, de manière spontanée. Selon les auteurs atteindre une autonomie langagière et des savoirs conduit à une autonomie générale et des savoir-faire. Les définitions de l'autonomie conviennent d'une part aux apprenants adultes et d'autre part à un public de jeunes apprenants d'une langue seconde ou étrangère. En contexte scolaire, chez de jeunes apprenants d'une L2, lorsque la langue est enseignée et apprise en tant que moyen de communication, il importe de faire la distinction entre autonomie générale et autonomie langagière. Par autonomie générale, nous entendons la capacité de l'élève de prendre des initiatives dans la vie, y compris en contexte scolaire (l'attitude contraire étant la dépendance). Par autonomie langagière, nous entendons la capacité de l'apprenant de prendre des initiatives langagières et d'utiliser avec spontanéité des énoncés nouveaux lors d'une situation authentique de communication dans la L2, (Web, 3).

Si l'on concrétise cette situation avec un exemple, on comprendra mieux: prenons le cas d'un apprenant de L2 qui n'aurait pas développé son autonomie langagière. Dans le premier dialogue, on pose des questions stéréotypées et des phrases répétées. Maintenant imaginons l'interaction suivante entre l'enseignant et un apprenant :

Question : comment tu t'appelles ?

Réponse: je m'appelle Muna

Question: tu fais quoi dans la vie?

Reponse: je suis étudiante

Question: d'où es-tu?

Réponse: je suis de Paris.

Question : Paris te plaît?

Reponse: oui,

Imaginons une autre dialogue:

Comment tu t'appelles

je suis Muna

tu fais quoi dans la vie?

Je fais mes études universitaires

D'où es-tu ?

Je viens de Paris.

Paris te plaît?

Oui, c'est une très belle ville, j'adore Paris.

Quand on fait la comparaison entre les deux dialogues, on voit que dans le deuxième dialogue, les réponses de l'élève possèdent les principales marques d'une autonomie langagière car cet apprenant prend des initiatives, il produit des énoncés nouveaux et maintient sa conversation de manière spontanée. Il ne recourt pas aux réponses stéréotypées à l'instar du premier dialogue.

Ici il faut mettre en lumière un sujet: c'est que nous avons déjà cité ci-dessus qu'il faut donner à l'apprenant les moyens de son autonomie. Évitions donc de penser en termes de donner l'autonomie. cela ne veut pas dire "débrouillez-vous", "apprenez à nager dans la partie profonde de piscine". Si l'on essaye de concrétiser avec un exemple; on sait que le travail personnel joue un rôle important lors de l'apprentissage et les enseignants demandent à leurs apprenants de faire un simple travail de reprise de ce qu'on a appris en cours. Dans le système éducatif, ce sont des traditionnels devoirs à la maison. En général, l'enseignant demande aux élèves de faire des exercices par exemple ou de travailler entre les cours. Lorsqu'on leur demande de se débrouiller sans prendre la précaution de leur donner les moyens de les faire, cela veut dire; même s'ils ne savent pas nager, on les jette dans une piscine profonde. Certains surnagent et apprennent. Mais ceux qui ne peuvent pas apprendre, que faire? Ils seront demoralisé et ils ne voudront plus faire un travail personnel. "En effet, la condition fondamentale pour qu'un travail personnel porte ses fruits, c'est, bien entendu, que celui qui va le faire sache le faire. Sommes-nous sûrs que nos apprenants sont dans ce cas ? La première chose que nous ayons à faire, par conséquent, c'est d'aider les apprenants à travailler seuls, c'est-à-dire les aider à répondre à des questions telles que: Sur quoi vais-je travailler ? Qu'est-ce que j'ai besoin

d'apprendre, moi personnellement, en dehors des cours? Comment vais-je m'y prendre? De quels matériels puis-je me servir? Ce que j'ai fait est-il suffisant? Cela correspondait-il à ce que je devais faire ?, etc"(Web, 4). Si l'apprenant veut donner la réponse à ces questions, il doit absolument avoir une formation sur le plan méthodologique, linguistique et culturel. Ainsi l'apprenant apprend ce qu'il doit apprendre. Il apprend également à choisir des techniques et des supports en langue étrangère. Il réfléchit sur le lexique, la grammaire ou la langue orale et écrite pour réaliser tel ou tel comportement langagier et analyse les représentations qui constituent sa culture d'apprentissage.

Malgré tous ces démarches et acquisitions, on ne peut pas dire que tous les apprenants atteignent l'autonomie. Car il s'agit de différents degrés d'autonomie. Un apprenant peut atteindre un très haut degré d'autonomie tandis qu'un autre ne peut pas la réaliser au même niveau. L'autonomie de l'apprenant ne se manifeste pas de la même façon. Elle peut se voir dans son comportement. Quand on regard comment l'apprenant a organisé son apprentissage, on peut avoir une idée sur son autonomie. Mais cela peut changer selon les domaines du processus d'apprentissage. Donc certains facteurs comme l'âge, les objectifs ou la motivation de l'apprenant ont un rôle déterminant sur le comportement. Au cours de son apprentissage autonome, l'enfant a besoin des personnes qu'il demande facilement l'aide et les réponses en cas de la difficulté, ce qui nous évoque le rôle de l'enseignant? Cherchons maintenant à répondre à cette question.

3. Le rôle de l'enseignant

De nos jours, il est indéniable que l'utilisation de logiciels favorise le développement de l'autonomie de l'apprenant. Cela ne veut pas dire qu'elle a remplacé l'enseignant. Mais ce dernier tient un rôle de tuteur qui doit être capable de distinguer les erreurs, de définir les contraintes générales et d'aider l'apprenant à élaborer ses propres stratégies.

De point de vue pédagogique, l'apprentissage autonome exige une relation entre le professeur et l'élève ou l'apprenant. Donc c'est un acte à la fois social et individuel. L'enseignant joue un rôle d'accompagnateur de l'apprenant dans la démarche d'autonomisation mais il ne peut jamais la lui imposer. "La posture d'accompagnement de l'enseignant oscille constamment entre deux types d'attitudes. Tantôt le professeur joue le rôle du guide: il précède le groupe et lui montre le chemin à suivre; il met en place des séances méthodologiques, donne des consignes et définit, avec le groupe, des critères de mis en oeuvre. Tantôt il est aux côtés des élèves : il apporte des réponses à une demande d'aide ponctuelle, stimule, incite à aller plus loin dans sa zone proximale de développement., est à l'écoute notamment lorsque les élèves connaissent des difficultés"(Web, 5). Même si l'autonomie n'est pas innée, elle s'apprend. En cas de stress ou de manque de courage, "l'enseignant doit subvenir aux besoins psychologiques, émotionnels et sociaux des apprenants"(Saban, 2005: 113). Il est chargé de motiver et stimuler l'apprenant.

Donc l'enseignant comme un tuteur doit inventer des outils et des matériaux didactiques qui servent à rendre l'apprenant autonome à le responsabiliser, à lui donner la possibilité de prendre des initiatives, de décider. Il doit déterminer son objectif de compétence et contenus. Son premier objectif qu'il devrait mentionner, c'est d'apprendre à apprendre et le deuxième d'apprendre quelque chose. Dans cette action pédagogique, l'apprenant occupe une place centrale. L'apprentissage de l'autonomie est étroitement liée à l'aspect social, culturel et psychologique de l'apprenant. Celui-ci fixe son objectif selon ses besoins et ses motivations qui sont les moteurs de l'action. C'est surtout la motivation qui

interagit avec l'autonomie. Guidé par son enseignant, l'apprenant peut tracer son chemin et construire ainsi son autonomie.

Parfois les apprentissages faciles peuvent être réalisés par un peu de motivation ou sans motivation. Les apprenants motivés pour apprendre, prennent part au cours, posent des questions. Quand ils rencontrent une difficulté, ils déploient un grand effort plutôt que de renoncer. Ils prennent à tâche de faire certaines occupations même si personne ne leur demande de les faire (Schunk, 2009:453). La motivation encourage le comportement axé sur les objectifs et la rend stable. Elle contient les facteurs biologiques, sentimentaux, sociaux et cognitifs. Ces éléments assurent la formation de comportement. Simplement, la motivation a envie de faire quelque chose. "Elle se traduit par ses effets sur l'apprentissage et le comportement. Elle oriente le comportement vers les cibles définies et augmente l'effort et l'énergie propres à ces objectifs" (Ormrod, 2013:427)

Après avoir fixé un objectif pour un apprenant, l'enseignant doit lui donner la liberté d'apprendre de façon autonome, dans un milieu ouvert et social afin qu'il puisse atteindre ses objectifs. "Mais cette indépendance vis-à-vis de l'enseignant, cette prise de distance peut aller au-delà de cette liberté spatiale et temporelle si l'apprenant a la possibilité de décider des matériaux à partir desquels il va travailler, des contenus (par exemple, dans un contexte d'apprentissage général d'une langue seconde: travailler l'écrit ou l'oral, le lexique, la grammaire, la civilisation, l'orthographe, la littérature...), des activités (exercices, cours, lecture, jeu, conversation, séances de groupes, entretiens avec un enseignant, avec un "tuteur"). L'enseignant n'est plus le prescripteur habituel, il devient le conseiller, le facilitateur, la ressource à laquelle l'apprenant peut faire appel quand il en a besoin. Il nous paraît important de préciser ici que nous nous plaçons en faveur de cette conception de l'autonomie dans des dispositifs qui ont été pensés par un ou des enseignants, les matériaux ayant été soigneusement sélectionnés selon des critères scientifiques et didactiques, bien définis et cohérents"(Web, 6).

Comme on le voit, l'autonomie exige une série d'activités sur le plan pédagogique. Si l'on dispose de l'espace, de la conscience et du temps nécessaire à la réalisation de l'autonomie, nous pouvons former les apprenants dans le respect mutuel et la joie d'apprendre, de découvrir et communiquer avec autrui. Car l'autonomie se développe aussi dans une dimension collective.

4. Quelques critères nécessaires pour l'autonomie d'apprentissage

Avant d'être en mesure d'apprendre une langue de manière autodirigée, il faut apprendre à apprendre, c'est-à-dire apprendre à agir, à prendre une responsabilité, à faire une appréciation.

Apprendre à apprendre, c'est donc se préparer à être autonome. Ce comportement est aussi l'une des préoccupations majeures de la psychologie de l'éducation. "Cet objectif pédagogique, qui est au cœur de la notion d'autonomie de l'apprenant trouve sa justification dans les travaux de psychologie génétique de Jean Piaget qui ont montré l'existence, chez l'enfant, d'une construction permanente de structures logiques et cognitives, constructions liées à des opérations d'apprentissage. Ces opérations de type bien défini, qui relèvent de la psychologie de l'apprentissage, doivent faire l'objet d'une redécouverte et d'une prise de conscience de la part de l'apprenant adolescent ou adulte. Ce principe-apprendre à apprendre- est reformulé par C. Rogers sous un éclairage de psychologie sociale et de psychothérapie : dans le monde d'aujourd'hui, l'apprentissage, c'est aussi d'apprendre à rester toujours ouvert à sa propre expérience et à intégrer en soi le processus même du changement

"Dalgalian, Lieutaud, Weiss, 1981 :9). Dans cette orientation, on donne place à une série d'activités qui permettent à l'apprenant d'apprendre à apprendre et également d'acquérir les savoirs et les savoirs faire indispensables pour définir quoi et comment apprendre.

Pour acquérir une autonomie, il faut tout d'abord que l'apprenant fasse confiance à lui-même aussi bien qu'à l'enseignant. Il doit prendre conscience de ses propres capacités parce qu'il assume une grande responsabilité dans la prise des décisions relatives à son apprentissage. L'apprenant doit savoir ses côtés faibles et forts. Il détermine ses propres objectifs d'apprentissage en fonction de ses besoins personnels tandis que traditionnellement, dans un enseignement institutionnel, les objectifs d'apprentissages sont déterminés par l'enseignant. "L'apprenant décidera de ce qui lui est indispensable, secondaire ou inutile pour atteindre ses buts. Les objectifs fixés sont modifiables et leur prise en charge est basée sur des éléments à dimensions personnelles et parfois uniques"(Web, 7).

Alors que dans une formation en langues, les contenus sont déterminés par les enseignants, dans l'autoformation en langues, c'est l'apprenant qui indique le contenu de son apprentissage. Il décide lui-même de ce qu'il va faire (l'écrit ou l'oral, le vocabulaire, la phonologie, le lexique, la grammaire ou l'orthographe...). Il détermine non seulement les activités à faire comme exercices, cours, lecture, jeu, conversation mais aussi les sources disponibles à utiliser à savoir les documents authentiques, les moyens de multimédia, internet etc. L'apprenant doit choisir les formes de travail et les stratégies d'apprentissage adaptées. Il faut qu'il se sente toujours encouragé ou motivé. A cours d'une séquence d'apprentissage autonome, toute tentative d'évaluation ou de contrôle de l'apprenant fragilise ses capacités. Tout jugement négatif sur une erreur peut décourager sa démarche. Cette sorte de tentative d'aide non demandé par l'apprenant le fera douter de ses capacités à gérer son apprentissage. Il ne faut jamais nier l'importance de la motivation parce qu'elle est l'une des conditions la plus importante de la réussite. Une autre modalité d'apprentissage c'est sans doute l'auto-évaluation. Selon Pages : " l'évaluation par chacun de ce qu'il a appris est un des principaux moyens par lesquels un apprentissage autodéterminé devient un apprentissage responsable" (cité par Dalgalian, Lieutaud, Weiss, 1981 :13). l'apprenant doit évaluer lui-même ses acquisitions de la langue cible. Grâce à cette évaluation, il pourra comprendre si son apprentissage est efficace. Holec explique les modalités de cette évaluation comme suit : " il s'agit d'une évaluation qui a pour fonction (...) non pas de situer l'apprenant par rapport à une compétence linguistique déterminée en termes de contenus à maîtriser ou par rapport aux autres apprenants, mais de déterminer le degré de conformité du résultat d'une acquisition par rapport à son objectif. Cette auto-évaluation est importante du fait qu'elle implique l'apprenant, le responsabilise et le rend maître de son apprentissage "(Web, 7).

L'apprentissage autonome nécessite une très grande disponibilité des ressources et des personnes. En cas de besoin, l'apprenant doit trouver l'appui pédagogique et les réponses qui lui sont nécessaires. Il doit disposer de divers outils-ressources, tels des livres, des vidéos et des autres instruments. Il faut surtout attacher de l'importance à la disponibilité de l'ordinateur (équipé de logiciels conçus pour l'apprentissage autonome) qui répondent aux enfants et qui propose à leur demande le même exercice autant de fois que nécessaire. Donc il n'est pas possible de nier le rôle de l'ordinateur qui favorise l'enseignement de la langue étrangère. Cela ne veut pas dire qu'elle a limité le rôle de l'enseignant et de l'apprenant dans le milieu scolaire. Au contraire, elle leur a entraîné à assumer de nouvelles charges. Chacun a un rôle déterminant. Alors que le rôle de l'enseignant est d'être guide, de proposer

différentes formes de soutien, l'apprenant occupe un rôle central et est invité à en faire usage selon ses besoins. Face à cette centralité de l'apprentissage sur l'apprenant, il faut constituer une atmosphère susceptible de répondre à des besoins nécessaires. Cette nouvelle tendance qui est compatible plutôt avec les approches communicatives pousse l'apprenant à prendre plus de responsabilité et à apprendre à apprendre. Car l'apprentissage autonome rend l'apprenant plus actif.

5. Conclusion

Les bouleversements socio-économiques et culturels et surtout les changements technologiques nous conduisent à des innovations notables en éducation. L'apprenant prend en charge son apprentissage, ce qui lui donne l'occasion de s'auto-diriger, d'agir de façon autonome dans le but d'apprendre. Il occupe le centre de l'espace pédagogique. Il s'agit plus de passage de l'enseignement centré sur l'enseignant à l'apprentissage centré sur l'apprenant. Dans l'enseignement-apprentissage des langues, l'autonomie constitue particulièrement une référence clef. C'est une faculté grâce à laquelle l'apprenant apprend à apprendre, à agir par soi-même en suivant ses propres règles de conduite, à assumer toutes les décisions concernant la détermination des objectifs, la définition des contenus et des progressions, la sélection des méthodes et techniques à mettre en œuvre, le contrôle du déroulement de l'acquisition et l'évaluation de l'acquisition. C'est la raison pour laquelle le Cadre Commun de Références pour les Langues du Conseil de l'Europe met l'accent sur l'autonomisation des apprenants en introduisant notamment la co-évaluation et l'auto-évaluation et en recommandant aux apprenants de fixer eux-mêmes leurs objectifs d'apprentissage.

Références

Camilleri, Antoinette. (2002). Par Lioné Galiéné, *Le projet comme outil didactique de promotion de l'autonomie de l'apprenant*, Conseil de l'Europe, août, Imprimé dans les ateliers du Conseil de l'Europe.

Dalgalian Gilbert, Simone Lieutaud, François Weiss, (1981). *Pour un nouvel enseignement des langues*, Cle International, Paris.

Ormrod, Jeanne Ellis, 2013. *Öğrenme Psikolojisi*, çev. Mustafa Baloğlu, Nobel Akademik yayıncılık, Ankara.

Robert, Paul (1993). *Le Petit Robert, Dictionnaire de la langue française*, Dicorobert Inc., Montreal, Canada.

Saban, Ahmet, 2005. *Öğrenme öğretme süreci, yeni teori ve yaklaşımlar*, Nobel Yayın Dağıtım, 4.Baskı, Ankara.

Schunk, Dale H., 2009. *Öğrenme Teorileri*, Çev. Muzaffer Şahin, Nobel Yayın Dağıtım, Ankara.

(Web, 1) https://cdn.uclouvain.be/public/.../icampus_et_TV5_mars.p consulté le 14 Juin 2017

(Web, 2) <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00922977/document> consulté le 14 Juin 2017

(Web,3)https://www.researchgate.net/.../36379652_Facteurs_de_developpement_de_l'autonomie.

(Web, 4) http://fle.asso.free.fr/asdifile/Cahiers/Asdifile_Cahier2_Holec.pdf, consulté le 3 Juillet 2016.

(Web, 5) <http://www.cahiers-pedagogiques.com/L-education-a-l-autonomie> consulté le 2 Juin 2016.

(Web, 6) <http://portail-du-fle.info/glossaire/autonomie.html> consulté le 5 Juin 2016

(Web, 7).<http://www.llcd.auf.org/IMG/pdf/SAOUSSANY.pdf>.,